

Approches des sciences humaines

Oral

Épreuve commune

L'épreuve « Approches des Sciences Humaines » est entrée dans un régime de « croisière » qui signale non seulement qu'elle est désormais pleinement inscrite dans le panorama du concours mais aussi qu'il est de plus en plus tenu compte, par les candidats, des remarques et conseils prodigués au fil des rapports successifs du jury. La session 2018 s'est très bien passée et le jury a eu la satisfaction d'entendre de très bonnes prestations. Les candidats se sont très souvent montrés soucieux du sens du texte. Cela dit, certains points méritent d'être mentionnés de nouveau, ou à nouveaux frais.

La session 2018 a confirmé ce que nous constatons les années précédentes et consignons dans le rapport 2017 : ce sont les candidats les plus familiarisés avec les œuvres au programme qui réussissent le mieux l'épreuve, parce qu'ils et elles sont en mesure d'en proposer un commentaire à la fois informé, judicieux et personnel, et de soutenir une discussion riche avec le jury. La maîtrise des œuvres, l'aisance avec laquelle les candidats étaient en mesure de replacer l'extrait étudié dans l'ensemble de la démonstration, et leur capacité à définir le statut du passage dans l'économie de l'ouvrage, nous ont permis de les départager.

Le travail de lecture des œuvres au programme a été pris au sérieux dans des proportions supérieures aux années précédentes. Mais ce constat ne vaut pas satisfecit général. La connaissance des ouvrages est encore trop fréquemment insuffisante : il n'est pas rare de voir des candidats s'effondrer lorsque dans le temps de l'entretien on leur demande de situer le texte dans l'ouvrage, de commenter l'usage de sources récurrentes, l'emploi de métaphores ou de méthodes spécifiques au texte. Un des aspects de l'épreuve les moins réussis tient à la mise en perspective du passage avec la logique d'ensemble de l'œuvre, sa portée, sa signification ou son originalité. Ce qui a été dit des œuvres à partir des considérations portant sur l'extrait n'était pas toujours très précis ni très pertinent. Les exposés les plus convaincants parvenaient presque toujours, en étant capables de convoquer et de définir précisément les concepts principaux, à expliquer de façon problématisée pourquoi le passage choisi mettait en lumière un ou plusieurs aspects centraux du livre : tel usage particulier d'un concept chez B. Anderson, tel aspect de la démarche de N. Loraux ou tel trait de l'écriture de S. Sontag. La familiarité avec l'œuvre et l'analyse précise de l'extrait proposé s'entretennent mutuellement. Ainsi une lecture attentive du livre de N. Loraux devait permettre de comprendre la polarité mise en lumière par l'auteure (polarité centrale pour son argumentation) entre le *démotion sèma* du Céramique et l'Acropole, la complexité de la figure d'Aphrodite dans *Lysistrata* d'Aristophane (évoquée p. 183-184), ou encore l'« image plate » de Delphes (par opposition à la profondeur d'Athènes) que propose l'*Ion* d'Euripide (p. 211), sans avoir de connaissances particulières sur l'Antiquité grecque. *A contrario*, il était désagréable de constater, chez certains candidats, une incapacité à rappeler que la ville médiévale apparaît comme un modèle dans la pensée de H. Lefebvre, ou à comprendre la distinction entre « *peninsulaires* » et « *créoles* » chez B. Anderson – et même tout simplement la signification de ces termes – alors même que leur compréhension est fondamentale pour saisir le jeu d'acteurs et de forces complexes qui président à la naissance de l'imaginaire national. Par ailleurs, une connaissance minimale de l'histoire éditoriale de l'ouvrage n'est pas inutile pour saisir le style de l'auteur. On peut ainsi valablement évoquer durant l'oral le fait que la tonalité moins ferme, plus « essayiste », de S. Sontag tient au fait que son livre est composé d'articles parus en revue. De même, comme l'ont bien mis en valeur certains candidats, un chapitre de *La Société contre l'Etat* est issu d'un compte-rendu pour la revue *Critique*, ce qui influe sur sa structure et son écriture.

Nous rappelons dans le rapport 2017 que savoir lire un ouvrage de sciences humaines, c'est aussi savoir comment il s'organise matériellement, quelles sont les informations que peut apporter un index ou une table des matières. Et de fait, avons-nous de nouveau constaté cette année, ce sont les candidats qui maîtrisaient le mieux les œuvres qui se sont montrés le plus à même de proposer une explication approfondie de l'extrait, de ses résonances comme de ses tensions avec d'autres passages de l'œuvre. À propos de ces points de tension, qu'ils soient d'ailleurs internes à l'extrait ou entre l'extrait et un autre passage de l'œuvre, le jury rappelle que leur identification ne signifie pas diminuer l'intérêt de l'extrait en question, encore moins livrer un jugement péremptoire à son sujet : c'est au contraire entrer dans le mouvement d'une pensée et dans la difficulté qu'il y a, pour un auteur, à s'affranchir complètement des approches qu'il dénonce, du vocabulaire que les sciences humaines emploient et de l'impensé qu'elles véhiculent. Ainsi, le rejet de tout ethnocentrisme méthodologique et analytique chez P. Clastres peut à l'occasion voisiner, dans un même passage, avec le réemploi d'un vocabulaire très « moderne » (« anarchique », « totalitaire » etc.) pour positionner la nature du pouvoir politique dans les sociétés sans État.

L'épreuve d'Approches des Sciences Humaines ne se définit pas comme une épreuve de culture générale. Précisément, l'existence d'un programme permet aux candidats de se préparer à d'éventuelles questions précises portant sur les exemples, les citations, les références. Il n'est pas possible d'avoir tout lu, tout vu, tout compris : on n'attend évidemment pas des candidats qu'ils aient lu l'ensemble du corpus des auteurs au programme. Néanmoins, il peut être utile de savoir présenter, en quelques mots, un auteur, une œuvre importante, un concept fondamental, tels qu'ils apparaissent dans le texte lui-même. Les meilleurs exposés ont en effet su tirer parti – sans érudition particulière – des références, des citations ou des exemples, pour essayer de comprendre leur statut dans la démonstration, leur fonction dans le raisonnement. C'est d'ailleurs une ressource précieuse pour le commentaire. Ainsi, l'une des difficultés récurrentes posées par le livre de S. Sontag est liée à la part d'implicite qu'il recèle ou au fait que son style est peu conceptuel. Ceci a visiblement conduit un nombre non négligeable de candidats à se livrer à des commentaires superficiels s'en tenant à une restitution de surface et confinant parfois à la paraphrase. Il ne faut donc pas hésiter à « déplier » de soi-même les arguments, à clarifier les présupposés ou les allusions que l'on perçoit en donnant des exemples concrets. Et, précisément, ces exemples peuvent être trouvés grâce à une connaissance des œuvres des photographes européens et américains que S. Sontag cite constamment. Bien sûr, aucune culture photographique préalable n'est requise pour l'analyse de son ouvrage, le jury souhaite être clair à ce propos, de même qu'il a conscience qu'à la différence du livre de D. Arasse antérieurement au programme, aucune iconographie ne vient ici aider le lecteur ou la lectrice. Mais, S. Sontag évoquant à plusieurs reprises les mêmes œuvres photographiques tout au long de son recueil, la capacité à naviguer parmi ces références – ce que seule une connaissance intime du livre permettait – offrait la possibilité de mieux illustrer, voire de mieux identifier, l'argumentaire et la logique du texte.

Toujours en matière d'exemplification, la dimension concrète n'était pas immédiatement visible dans certains passages confiés aux candidats (H. Lefebvre, S. Sontag, B. Anderson parfois) : le candidat ne doit pas hésiter à concrètement décrire certains éléments, ni à les replacer dans leur contexte historique. Ainsi, quand S. Sontag évoque les destructions de la vie sauvage, il faut y voir une disparition des espaces naturels face au progrès de l'urbanisation. De même, chez H. Lefebvre, il faut être capable de décrire (rapidement) un grand ensemble ou un pavillon, d'en donner éventuellement un exemple. Maîtriser l'œuvre c'est aussi, par exemple, se donner les moyens de ne pas être déstabilisé par l'interprétation particulière du surréalisme que propose S. Sontag à plusieurs endroits de son ouvrage : même si elle était évoquée sans plus de détails dans l'extrait proposé, il y avait profit à se reporter aux développements plus soutenus qu'en propose l'auteure ailleurs, afin de mieux en cerner les enjeux et le cas échéant les limites. Concernant l'ouvrage de N. Loraux, la connaissance de la mythologie nous a semblé plus nourrie que l'année dernière, et c'est l'occasion pour le jury d'inviter encore à utiliser les « fragments d'un lexique de l'Acropole » et à s'y référer si besoin dans l'entretien. Attention tout de même aux confusions et assimilations approximatives ou abusives : si Athéna est certes une déesse guerrière, elle n'a rien d'une « déesse phallique » ! On attendait parfois plus de précision dans la connaissance des méthodes et courants critiques par rapport auxquels entend se situer N. Loraux dans son introduction. D'ailleurs, quand des courants de pensée ou de méthodologie sont utilisés par les candidats, il convient de les définir, voire de les situer, même brièvement : un autre auteur du même courant peut alors être évoqué. En revanche, il vaut mieux éviter de parler de choses qu'on ne connaît pas. Aucun examinateur n'attend des candidats qu'ils connaissent les mètres grecs par exemple. Mais l'un d'entre eux ayant jugé opportun d'en parler, le jury l'a interrogé sur la question...

En tout état de cause, même s'il est conscient de la charge de travail qui pèse sur les élèves de classes préparatoires et sur tous ceux qui préparent le concours, le jury ne peut que réitérer les conseils prodigués l'année dernière : la fréquentation précoce des œuvres, dans le cursus préparatoire, permet seule de développer une certaine aisance dans la circulation interne à l'œuvre et d'en nourrir le commentaire.

S'agissant de la forme des prestations orales, le jury s'est étonné, par rapport aux années passées, d'un contraste lors de la session 2018. Alors qu'un nombre croissant de candidats témoigne d'une meilleure maîtrise de l'exercice et d'un respect plus étroit du format de l'épreuve (respect du temps imparti, effort d'articulation entre un premier moment d'explication et d'analyse du texte et un second moment d'ouverture, notamment), il a été observé, chez d'autres, une tendance au raccourcissement du commentaire de l'extrait, lequel ne durait parfois que 5 minutes. C'est se priver d'un temps déjà limité pour faire ressortir les enjeux et scansion principaux de l'extrait. Cette situation conduit nécessairement le jury à revenir dans la discussion sur des points incontournables du texte, que ce soit pour en vérifier la bonne compréhension ou pour susciter une analyse qui n'a pas été prise en charge dans le commentaire. Nous ne pouvons qu'encourager les candidats à utiliser tout le temps imparti et à éviter de raboter le commentaire proprement dit, avant l'ouverture, en deçà de sept minutes.

Concernant le *commentaire de l'extrait*, les candidats ont souvent tenu compte des conseils que le jury avait formulés dans son précédent rapport, en particulier celui de s'attacher sérieusement à l'élucidation et à l'analyse du texte avant de proposer des pistes d'élargissement et d'ouverture. Par rapport à l'an dernier, nous

avons eu moins d'exposés généraux totalement oubliés de la substance du texte, exposés qui avaient par ailleurs tendance à déboucher sur des élargissements confus et hors-sujet. Les oraux les plus convaincants ont souvent été ceux qui s'attachaient à situer précisément le texte dans l'ouvrage, de manière stratégique (dans l'ensemble de l'architecture), mais aussi tactique (dans le mouvement du chapitre). L'enjeu n'est pas d'homogénéiser l'argumentation, mais de faire ressortir la singularité du passage. Il convient à la fois de bien comprendre l'argumentation spécifique de l'extrait et d'être capable de la replacer dans son contexte, de pouvoir rendre compte de l'enchaînement des idées et d'éviter les contre-sens. Pour cela, il suffit bien souvent de relire les quelques paragraphes qui précèdent le passage proposé (les œuvres sont à la disposition des candidats en salle de préparation), sans oublier les sous-titres des parties dans lesquelles se situent les extraits, comme y invitent notamment les démonstratifs placés en tête (par ex. M. Duchet p. 466 « Si l'on tient compte de ce mouvement pendulaire... »).

Même si l'exercice ne suppose pas une analyse linéaire complète du texte, le jury conseille à nouveau aux candidats de repérer l'organisation générale du passage, son découpage et ses scissions, ses charnières argumentatives, ce qui fait son unité, ses procédés rhétoriques, les articulations entre références théoriques et entre théorie et exemples, et de s'en servir pour mettre en évidence les principaux arguments, les subtilités et les tensions de la démonstration. La variété des textes ne reflète pas seulement la variété des disciplines composant les sciences humaines, ni la variété de leurs objets, elle met en évidence qu'il est bien des façons différentes d'écrire les sciences humaines, bien des « manières de faire ». Une telle interrogation n'a pas besoin d'être savante pour être pertinente. D'autant plus que certains cas sont de ce point de vue particulièrement « typés » (N. Loraux, H. Lefebvre, S. Sontag).

Un autre point important tient au statut énonciatif des assertions et aux différents niveaux de discours présents dans l'extrait proposé. Deux écueils opposés doivent être évités : se laisser hypnotiser par les jugements de valeur (de S. Sontag et de H. Lefebvre par exemple) ; s'en saisir à l'inverse pour se livrer à une disqualification péremptoire de leur argumentaire. Il convient plutôt de faire état du lexique axiologique employé, d'en souligner les effets d'intelligibilité en même temps que les limites, et d'en proposer une analyse qui puise dans quelques aspects de la formation de l'auteur (pour H. Lefebvre, l'édition proposée est précédée d'une introduction dialoguée qui fournit quelques éléments), dans son ancrage historique, son contexte social, son époque de pensée. D'autre part, il est souhaitable que les candidats n'opposent pas dans un rapport vrai/faux l'objectivité à la subjectivité, notamment pour ce qui concerne la différence entre sciences sociales et sciences dites exactes. S'il peut être bienvenu, quand l'extrait s'y prête, d'identifier les présupposés idéologiques de l'auteur.e, pour autant l'idéologie n'est pas une gradation sur l'échelle du vrai et du faux. Nous mettons enfin les candidats en garde contre l'amalgame parfois opéré entre imaginaire, fiction et irréel : l'imaginaire politique d'un groupe, par exemple, peut s'exprimer au travers de fictions sans toutefois perdre de sa réalité, comme l'atteste l'ouvrage de B. Anderson, qui s'appuie à l'occasion sur des fictions pour attester la présence et les caractéristiques d'un imaginaire national qui a un substrat et des effets de réalité incontestables.

Si l'on a pu entendre des *ouvertures* fort judicieuses, certaines même excellentes, cette partie de l'exercice demeure cette année encore le point faible de nombre de prestations. Trop nombreux sont encore celles et ceux qui se contentent d'une timide proposition de perspective ou qui se livrent à l'exercice de façon purement rhétorique ou artificielle. L'articulation entre le commentaire proprement dit de l'extrait et l'ouverture personnelle est un point clef. Il importe, une fois encore, de mettre en garde les candidats contre le caractère parfois un peu artificiel et non connecté de ces deux moments. Il n'était pas rare que l'ouverture paraisse sans lien avec l'extrait à commenter. Certes, l'élaboration personnelle n'est pas un simple prolongement du texte, mais elle doit s'appuyer sur une dimension de celui-ci pour proposer une réflexion personnelle, inspirée d'autres lectures, de questions de société, voire de l'actualité si le cas s'y prête (attention tout de même aux illustrations douteuses : le mariage princier de Meghan et Harry comme ouverture à B. Anderson est à éviter), afin de généraliser la réflexion de l'auteur.e, de la tester à propos d'un autre contexte, de la confronter à d'autres pensées, ou de la problématiser autrement. On peut bien sûr pour ce faire utiliser les autres ouvrages au programme – mais attention là encore aux parallélismes mal maîtrisés, il y en a encore eu cette année, quoi qu'en moindre grande proportion. Il n'est pas toujours opportun de plaquer des catégories et concepts d'une œuvre à l'autre ou vers d'autres ouvrages. De manière générale, les candidats gagneraient à interroger davantage le sens des termes, tant ceux des textes qu'ils commentent que ceux qu'ils emploient. Il ne faut pas hésiter à vérifier dans les dictionnaires des noms communs et noms propres les mots inconnus ou les références citées (Walter Benjamin chez S. Sontag) : des usuels sont disponibles en salle de préparation. L'attention aux mots et aux concepts est l'un des critères qui permettent de faire le partage entre les prestations et de déterminer leur degré de solidité. Ainsi, la notion de « mythe » telle qu'utilisée par N. Loraux ne s'applique pas *stricto sensu* chez B. Anderson. Le terme de « mythe » étant d'une grande plasticité, il convient au moins de dire dans quel sens exact on l'emploie si on se risque à des rapprochements (mythe ethno-religieux, mythe littéraire, « mythe » socio-historique). De même, la notion d'« imaginaire », parce qu'elle est présente dans plusieurs textes du corpus, a pu servir de levier pour tisser des liens entre plusieurs œuvres du programme, mais elle s'est avérée problématique quand on demandait aux candidats ce qu'il fallait

entendre précisément par là. La notion est suffisamment vague pour laisser s'installer des malentendus. Elle mériterait d'être mieux définie par les candidats, quand ils la rencontrent dans un extrait ou l'utilisent pour comparer les œuvres au programme, et plus clairement rattachée aux différents courants de pensée (parfois très éloignés les uns des autres dans leurs postulations) qui ont pu à un moment donné l'utiliser. Les glissements sémantiques doivent être justifiés. Il est par ailleurs déconseillé d'employer un langage inutilement verbeux et jargonnant, dont le contenu se vide parfois de sa substance au moment de l'entretien. On a, cette année, repéré à plusieurs reprises un usage incantatoire – et donc peu fondé – du terme de « déterritorialisation » : le terme, qui désigne un processus, est-il employé au sens où l'emploient les géographes (ce qui suppose qu'on puisse définir ce qu'on entend par « territoire ») ou bien comme l'ont fait Deleuze et Guattari dans *L'Anti-Œdipe* ?

Si, pour l'ouverture, l'on décide de mobiliser un autre essai, il faut en avoir une connaissance bien réelle et non de seconde main. Ainsi, le jury s'est autorisé à poser des questions précises à certains candidats qui avaient construit leur ouverture d'un commentaire de S. Sontag sur un parallèle avec *La Chambre claire* de R. Barthes. Si l'on décide d'inscrire la pensée de l'auteur.e dans un champ problématique plus vaste, il faut absolument éviter, comme nous le soulignons dans le rapport 2017, le placage artificiel d'une fiche passe-partout. Les exemples sont en la matière une sorte de garde-fou. À propos de M. Duchet par exemple, monter en généralité en faisant le lien avec les études postcoloniales peut avoir un intérêt à condition de le faire non pas de manière hâtive et surplombante, mais en partant d'exemples. Dans ce même cas, on aura toujours intérêt à éviter le placage et à montrer, de manière plus modeste, que les travaux de M. Duchet s'inscrivent dans une démarche critique des représentations savantes et monolithiques des Lumières et que, par conséquent, la question de l'esclavage, des inégalités, etc., ne laisse pas intactes les vertus supposées de l'émancipation par la raison. De la même manière, on peut attendre des candidats qui sont interrogés sur l'ouvrage de P. Clastres, que l'articulation entre le moment de restitution argumentée du texte et celui d'une généralisation/actualisation, insiste sur les analogies possibles entre le terrain anthropologique qui est le sien et qui permet de poser les principes d'une lecture critique des conceptions modernes de l'État et du pouvoir, et le terrain historique des formes contemporaines de remise en cause des régimes politiques des démocraties occidentales, sachant que l'analogie ou la comparaison doit toujours se faire à partir des « concepts » définis ou du « problème » développé dans le texte de départ. Il ne faut donc pas hésiter à actualiser les textes, mettre en évidence leur pertinence aujourd'hui, mais aussi leurs limites. Des exemples bien choisis peuvent s'avérer très efficaces. Ainsi, des exemples issus de l'évolution urbanistique des villes contemporaines ont parfois été judicieusement proposés pour mettre en perspective un extrait de H. Lefebvre ou pour examiner les effets éventuels de sa pensée. Si le candidat est entré dans l'intimité de l'extrait, maîtrise l'œuvre dont il est issu, et parvient à en tirer une élaboration personnelle, il peut également profiter de l'ouverture pour prendre position, avec fermeté au besoin, mais toujours avec délicatesse (en ne présupposant donc pas l'inanité complète de ce qu'écrit l'auteur).

Enfin, les candidats ne doivent pas craindre *la discussion avec le jury*. Les questions posées ne sont pas des questions pièges. Leur but est d'amener des précisions ou des nuances à l'analyse du texte, de prolonger les réflexions esquissées, de clarifier des points demeurés obscurs dans l'exposé ou des éléments non commentés dans le texte. Il peut même s'agir, lorsque le commentaire et l'ouverture ont été solides et prometteurs, de pousser le candidat non pas dans ses retranchements, mais au contraire au maximum de ses possibilités, et ceci ne peut être qu'un bonus sur la note finale. Ce moment d'échange est important. Il ne faut donc pas se démobiliser tout de suite après l'exposé, ni baisser les bras d'avance : encore une fois, les questions ne sont pas des pièges, mais bien des guides dans la réévaluation ou la précision d'une réflexion. Les candidats doivent se convaincre que l'insistance éventuelle du jury à revenir sur un passage de l'extrait, au besoin à travers plusieurs questions, ne signifie aucunement que la prestation dans son ensemble a été mauvaise et ne doit ainsi pas les conduire à se décomposer : il convient de prendre le temps de relire calmement le passage et de comprendre quel est l'élément du texte qui, dans l'explication, a été escamoté. Bien des candidats, sachant rebondir sur les questions qui leur sont posées, enrichissent ainsi considérablement leur prestation. Il est opportun de montrer une certaine souplesse dans l'entretien : accepter de réévaluer une ou plusieurs formulations, quand le jury le propose, plutôt que répéter la même idée voire faire remarquer au jury qu'on a « déjà dit » ce qu'il semble n'avoir pas bien compris.

Terminons par quelques remarques formelles qui valent pour l'ensemble de l'oral. Il convient de parler distinctement et suffisamment fort pour que le jury entende clairement les propos énoncés, et d'éviter les prestations exécutées avec un débit précipité : quelques candidats proposent un flux ininterrompu déversé sur un ton uniforme et en avalant des syllabes au passage, ce qui nuit évidemment à la bonne compréhension.

Nous espérons que l'ensemble de ces remarques et conseils permettra aux candidats d'aborder cette épreuve de la meilleure des manières et saluons de nouveau leur investissement.